

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Avis relatif aux caractéristiques principales d'une demande d'autorisation d'exploiter
une installation de production d'électricité au titre du décret n° 2000-877 du
7 septembre 2000**

NOR : DEVE0814193V

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien, d'une capacité de production de 9,20 MW, localisé lieudit Revemont-Au Pirchy, sections ZD 40 et ZB 27, 54260 Viviers-sur-Chiers.